

Stage (50h en classe ou 70h en entreprise)



Présentation

DESCRIPTION

Parcours EL : découvrir et analyser le fonctionnement d'un organisme privé ou public, à but lucratif ou non, en France comme à l'étranger.

Parcours PE : ce stage a pour objectif de découvrir et d'analyser le fonctionnement d'une classe de l'école primaire en France.

Parcours FLE-S : l'objectif à travers ce stage est de former les étudiants aux enjeux et exigences du métier d'enseignant de FLE/S.

OBJECTIFS

Parcours EL : contractualisé par une convention, ce stage, professionnalisant, consiste en une immersion dans le monde du travail en rapport avec les enseignements du parcours « Expertise linguistique » dispensés en L2 Sciences du langage. Pour être validée, cette UE optionnelle doit correspondre à une activité de 70h minimum dans une entreprise ou un cabinet.

Parcours PE : cette UE est destinée aux étudiant.e.s qui envisagent de devenir Professeur des écoles (maternelle et élémentaire) et s'inscrit comme un élément du parcours « Professorat des écoles ». L'objectif est de former les étudiant.e.s aux enjeux et exigences du métier de professeur des écoles, afin qu'ils.elles s'approprient les savoirs, savoir-faire et savoir-être attendus d'un futur professeur.e des écoles pour pouvoir développer les apprentissages en classe dans les champs disciplinaires fondamentaux. Cette expérience conduit à la production d'un rapport de stage, organisé autour d'une problématique liée à la didactique et l'apprentissage de(s) langue(s) et l'usage du langage sous ses diverses modalités (comme contenu et/ou comme outil de gestion de classe). Il s'agit d'analyser les pratiques professionnelles à la lumière de lectures de sources critiques dans les domaines scientifiques qui éclairent les démarches de tout.e professeur.e et qui seront des guides pour l'enseignant.e en formation que sont les étudiant.e.s (ressources en linguistique, acquisition du langage, didactique, sciences de l'éducation et pédagogie, sociolinguistique, psycholinguistique, neurosciences pour l'éducation).

À la lumière de ces apports scientifiques, des découvertes et des recherches spécialisées, les étudiant.e.s analyseront les contenus, supports et démarches choisis par les enseignant.e.s pour développer les compétences attendues chez les élèves.

Bien que cette ECUE se déroule au 2e semestre, les démarches administratives relatives à l'établissement de convention de stage doivent débiter dès le 1er semestre.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Parcours FLE-S : ce stage d'une durée de 50 heures dans un organisme de formation (écoles de langue, structures associatives,...) permet aux étudiants qui se destinent à l'enseignement du français à un public allophone, en France ou à l'étranger, de se familiariser avec les pratiques de terrain. Cette expérience conduit à la production d'un rapport de stage, organisé autour d'une problématique liée à la didactique et l'apprentissage de(s) langue(s) et l'usage du langage sous ses diverses modalités (comme contenu et/ou comme outil de gestion de classe).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Rapport de stage

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation